Volet du PAP CRHD-NC réservé aux travailleurs sociaux



Si vous êtes suivi par un travailleur social (assistante sociale, éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, etc.), vous pouvez, si vous le souhaitez, lui présenter ce document où il / elle pourra s'exprimer librement sur les objectifs de l'accompagnement proposé. Par contre, ce document ne remplace pas le formulaire de demande de PAP qu'il vous faudra fournir impérativement.

Nom de l'usager : Prénom : Date de naissance :

Pensez-vous souhaitable que l'adulte concerné soit placé so	ous protection juridique ? Oui
	Non
Date ://	
Cachet de l'organis	me et signature du travailleur social